

Montreuil (93100)

Montreuil va étendre ses zones limitées à 30 km/h

09 Nov. 2015, 18h08 | MAJ : 09 Nov. 2015, 18h08



Illustration. Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté l'extension des zones limitées à 30 km/h dans de nombreux quartiers de la ville. **(LP/Blandine Seigle.)**

La ville de Montreuil veut jouer le jeu de la COP 21. Lors du dernier conseil municipal, qui s'est tenu le 4 novembre, les élus ont notamment voté l'extension progressive des zones limitées à 30 km/h « afin de favoriser une circulation apaisée et un meilleur partage de l'espace public et de renforcer la sécurité des piétons ».

Les premiers aménagements se feront dans les quartiers Bel-Air-Grands-Pêchers, centre-ville Sud puis dans le secteur du Bas Montreuil et des Murs à Pêches, et enfin dans le secteur Branly-Boissière-Ramenas et en 2018 dans le secteur Ruffins-Le Morillon. Plusieurs voies de grand gabarit qui structurent la circulation à Montreuil resteront en limitation de vitesse à 50 km/h.